



RÉSERVER EN LIGNE VOTRE COURT DE TENNIS

La réservation des courts de tennis est désormais dématérialisée.

Voici la démarche à suivre pour réserver un court des terrains de tennis municipaux :

1^{ère} étape : créer un compte personnel sur www.ballejaune.com

2^{ème} étape : se rendre sur ballejaune.com/club/tennisbatzsurmer et choisir un créneau.

Il est possible de réserver pour plusieurs heures.

3^{ème} étape : le paiement. Les tarifs sont variables en fonction de la saison et le paiement se fait uniquement en ligne par carte bancaire.

4^{ème} étape : Vous recevrez par SMS et/ou par mail un code (ou un QR code à scanner), qui vous permettra d'accéder au court choisi, à l'heure choisie.

Le nombre de joueurs présents sur le court n'est pas limité.

LES NOUVEAUX TARIFS

Les tarifs ont été simplifiés pour être plus lisibles.

À noter que la nouvelle politique tarifaire est très attractive en comparaison des tarifs pratiqués sur la presqu'île.



	DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE	DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS
Batziens *	7€	GRATUIT
ou professeur de tennis **		
Visiteurs non-Batziens	10€	

* Sur présentation d'un justificatif de domicile. À ne présenter qu'une seule fois, la validation sera effectuée par les agents de l'Office de tourisme.
** Sous convention avec l'Office de tourisme.



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-
batzsurmer.fr
02 40 23 92 25

Conformité RGA
Non conforme